

Notes du directeur

Henri Gilbert

Discours de clôture du
Colloque sur la sécurité routière en milieu municipal

C'est une tâche très agréable de constater que ce colloque a atteint, grâce à vous tous et toutes, les objectifs qui avaient été fixés. Succès de participation, diversité et qualité des participants, grand esprit de collaboration et de concertation, tous ces facteurs nous ont permis de consolider nos liens et de nous mettre à l'écoute de différentes problématiques et de préoccupations diverses. Nous avons recueilli de nombreuses suggestions et des idées plus pertinentes les unes que les autres.

Un survol rapide de nos quatre ateliers nous permet de retenir les principaux constats suivants :

Vitesse (Atelier #1)

- Les limites de vitesse indiquées ne sont pas respectées
- Ces limites ne sont cependant pas toujours justifiées.
- Il y a un manque de conformité de la signalisation.

- Le cheminement des plaintes est parfois problématique (trop d'intervenants).
- Il y a à la fois un sentiment d'insécurité dû au non respect des limites de vitesse et un faux sentiment de sécurité qui repose parfois sur une signalisation inadéquate.
- Plusieurs facteurs problématiques ont été identifiés : environnement physique, socio-économique, facteurs humains et caractéristiques des véhicules.

Sites à forte concentration d'accidents (Atelier #2)

- On réagit habituellement cas par cas aux plaintes.
- Il n'y a pas d'outils structurés pour identifier les sites d'accidents en milieu rural. C'est l'approche cas par cas là aussi.
- Les sources d'information sont multiples.
- Les analyses varient en milieu urbain et en milieu rural

Gestion des accès routiers (Atelier #3)

- La multiplication des accès sur le réseau génère une réduction de la vitesse et crée des zones à risque.
- Il est difficile parfois de refuser des accès.
- La restriction des accès implique une limite au développement et affecte le transport tout en nuisant au tourisme.

2. Les véhicules hors route (VHR) (Atelier #4)

- Les sentiers de VTT sont moins organisés que les sentiers de motoneige.
- La vitesse excessive cause des problèmes.
- L'indiscipline des conducteurs a été soulevée.
- Le manque d'encadrement des jeunes est souligné.
- On déplore un manque d'échange d'information et de communication entre les partenaires.
- Les droits de passage sont difficiles à obtenir.
- Il y a des zones grises dans l'application des règlements.
- La compréhension des lois et règlements est parfois difficile.

PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION

Le point commun sur lequel tous convergent, c'est qu'il faut établir une plus grande concertation. Nous avons constaté que des gestes isolés, (ex. la répression et la signalisation) n'apportent pas de solution permanente.

La suggestion d'établir une structure régionale qui pourrait prendre la forme d'une table régionale en sécurité mérite d'être examinée très sérieusement. Vous serez sollicités très bientôt à ce sujet, n'en doutez pas!

Plusieurs autres suggestions pourront aussi être évaluées par une éventuelle table de concertation. On peut mentionner en résumé :

- L'examen des activités municipales pour la gestion des accès.
- L'examen des règlements d'urbanisme et des schémas d'aménagement.
- Le fait de rendre la signalisation uniforme.

- L'importance d'augmenter la sensibilisation.
- La nécessité d'améliorer nos interventions.
- L'utilité de mieux organiser les sentiers pour VTT.
- La possibilité d'améliorer la collecte des données et leur disponibilité.
- L'intérêt de mettre en commun des ressources.
- La nécessité de prévoir d'autres activités d'échanges.

Conclusion

Nos objectifs d'échanges, de sensibilisation, de partage et de concertation sont atteints et je vous en remercie.

Un gros merci aux membres du comité organisateur, aux conférenciers, aux animateurs et secrétaires d'ateliers, aux partenaires, aux participants et à la ville de Gatineau pour son hospitalité et son implication.